

Observer Vallée économie



Oise-la-Vallée

AGENCE D'URBANISME
ET DE DÉVELOPPEMENT
DE LA VALLÉE DE L'OISE

Tendances 1990 - 2000

Depuis les années 80, les moteurs de création de l'emploi total (privé & public) sont inversés : Le secteur secondaire n'est plus prépondérant et en 1990, les secteurs secondaire et tertiaire se partagent une part équivalente des emplois. La répartition à la fin des années 90 est de 70% pour le tertiaire et 30% pour le secteur secondaire. Entre 1982 et 1999, selon l'Insee, les emplois tertiaires augmentaient de 40% pendant que les emplois secondaires diminuaient de 30%.

La crise économique des années 80/90 a été suivie, à partir de 1995, d'une période de reprise mais ce n'est qu'à partir de 1999 que le nombre d'emplois salariés privés (81.300) dépasse celui connu en 1990 (80.600). Depuis 1999, les emplois n'ont cessé de progresser (+4,5% entre 1999 et 2000). Sur la décennie 1990 - 2000, les effectifs salariés ont augmenté de 5%. La CCRC totalise à elle seule les 3/4 des gains d'effectifs salariés (3.250 emplois supplémentaires dans la CCRC* sur les 4.400 de la Vallée de l'Oise).

A la fin de l'année 2000, les 124 communes adhérentes à Oise-la-Vallée comptent 85.000 effectifs salariés privés.

*CCRC : Communauté de Communes de la Région de Compiègne

L'emploi salarié privé augmente deux fois moins vite qu'en France

Entre 1990 et 2000, les 4 400 emplois supplémentaires dans la Vallée de l'Oise représentent une augmentation de 6 % sur 10 ans. Dans le même temps, les effectifs salariés privés ont progressé de 12% en France et de 10% dans l'Oise.

Sur cette décennie, le nombre d'établissements a augmenté de 10%, confirmant la tendance à la diminution de la taille moyenne des établissements.

Le tertiaire, moteur de l'évolution de l'emploi privé grâce au tissu industriel

De 1990 à 2000, le secteur secondaire a perdu 15% de ses effectifs salariés alors que sur la même période, le secteur tertiaire a gagné 26% d'emplois.

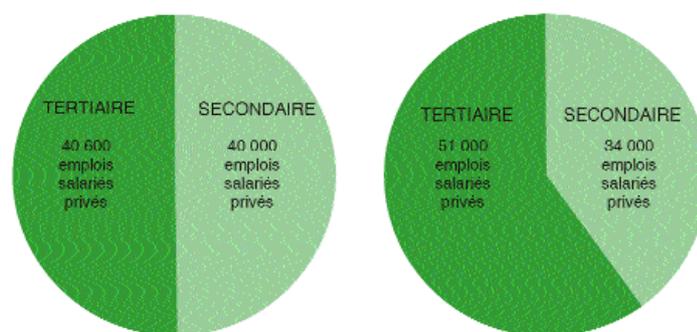
L'augmentation des effectifs salariés privés dans le secteur tertiaire trouve des explications dans la croissance de l'emploi féminin, dans l'augmentation de la logistique, dans les délocalisations des entreprises franciliennes, mais également dans la restructuration industrielle. La densité du tissu industriel de la Vallée de l'Oise permet une croissance importante des services aux entreprises notamment dans la sous traitance.

(Suite : 4ème page)

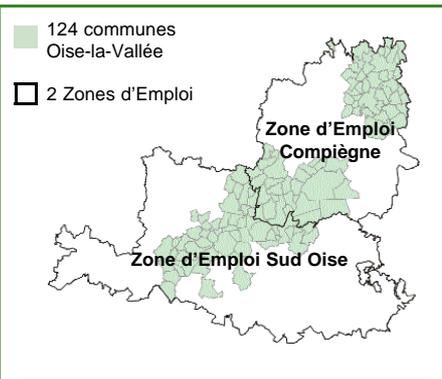
Evolution des effectifs salariés privés de 1990 à 2000

1990 : 80 600 salariés privés

2000 : 85 000 salariés privés



Le point sur ...



REPERES

Taux de chômage (Insee, RP)

	1990	1999
Oise-la-Vallée	10,2%	13,7%
ZE sud Oise	9,1%	12%
ZE Compiègne	9,6%	12,3%
Oise	9,7%	12,4%

Oise-la-Vallée Insee 1999

CDD : 5 694 en 1990, 8 790 en 1999
Interim : 1 580 en 1990, 2 937 en 1999

Taux chômage (au sens du BIT)

(T: Trimestre)	1T99	2T01	4T02
ZE Sud Oise	9,8%	7,2%	8,1%
ZE Compiègne	10,4%	8,2%	8,7%
Oise	10,4%	7,7%	8,3%
France	11,2%	8,6%	9,1%

DEFM* Catégorie 1 au 31/12/02

Oise-la-Vallée	13 199
ZE Sud Oise	14 654
ZE Compiègne	6 922
Oise	30 847

Caractéristiques des DEFM de catégorie 1* à Oise-la-Vallée

21% : Moins de 25 ans
26% : Chômeurs de longue durée
dont 8 % : Très longue durée
49% : Femmes
57% : niveau < ou égal au BEP CAP

Offres d'emploi dans l'Oise, anpe 2003

	2000	2002
CDI	55%	47%
CDD interim	40%	47%
Occasionnels	5%	6%

DEFINITIONS

DEFM : Demandeurs d'emploi en fin de mois selon la direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle.

Catégorie 1 : Demandeurs d'emploi à durée déterminée et à temps plein immédiatement disponibles.

Taux de chômage (au sens du BIT) :
DEFM cat 1+ 2+ 3 hors activité réduite
Nombre de personnes en emploi

... le marché du travail depuis 1999

> Après une période d'amélioration entre janvier 1999 et juin 2001, le chômage repart à la hausse dans les deux zones d'emploi de référence de la Vallée de l'Oise.

Les taux de chômage (au sens de la DRTEFP*) dans les deux zones d'emploi Sud Oise et Compiègne ont baissé entre 1999 (respectivement 9,8% et 10,4%) et juin 2001 (7,2 et 8,2%), période où la conjoncture économique au niveau national était très bonne.

Depuis le second semestre 2001, le taux de chômage repart à la hausse dans les deux bassins d'emploi, suivant les tendances observées au niveau départemental et national pour atteindre au 4^{ème} trimestre 2002, 8,1% dans le sud de l'Oise et 8,7% pour le bassin de Compiègne (9,1% en France).

On note entre juin 2001 et décembre 2002 une forte hausse de la demande d'emploi des moins de 25 ans, une baisse du chômage des femmes, une très légère baisse de la demande d'emploi de longue durée, la persistance de la demande des employés qualifiés et, particulièrement dans le Sud Oise, une hausse des demandeurs de plus de 50 ans.

Cette reprise à la hausse des DEFM au niveau local est le reflet de la conjoncture économique défavorable observée au niveau national. Les entreprises emploient moins actuellement étant donné ce ralentissement économique, de plus les plans sociaux ajoutent des licenciements à cette mauvaise conjoncture.

En 2002, les " nouveaux " demandeurs d'emploi se sont présentés majoritairement suite à une fin de leur contrat de travail (25% des cas), puis suite à une fin de contrat d'intérim (13%) et suite à un licenciement pour un motif autre que économique (13%). 10 642 demandeurs d'emploi des catégories 1, 2 et 3 ont repris une activité en 2002 soit 1/4 des sorties.

Les DEFM de catégorie 1 des 124 communes de Oise-la-Vallée représentent 60% des demandes d'emploi des deux zones d'emploi Sud Oise et Compiègne.

> Des tensions sur le marché du travail dans les deux zones d'emploi de la Vallée de l'Oise en septembre 2002

Le croisement des demandes d'emploi des personnes et des offres des entreprises par grande famille professionnelle permet de mettre en évidence les tensions du marché du travail.

Il ressort qu'en 2002, aucun secteur de l'économie ne possède une offre d'emploi supérieure à la demande.

Certains secteurs d'activité connaissent une moindre tension tels que l'agriculture, l'électricité, le BTP, le secteur mécanique, la maintenance et le tourisme. C'est dans ces secteurs d'activité que les demandeurs d'emploi ont le plus de chance de trouver un emploi.

En revanche, les demandes d'emploi dans les familles professionnelles de la gestion-administration, de l'informatique, des banques et assurances, de l'artisanat, des métiers du spectacle et de l'étude-recherche sont nettement plus importantes que les offres d'emplois. Les tensions sont ainsi très grandes pour ces secteurs et peuvent accentuer ainsi la mobilité ou le chômage.

* : Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

> Les mutations du marché du travail : Recours croissant aux CDD et à l'interim

Selon l'Insee, le nombre de personnes en contrat à durée déterminée a fortement augmenté dans le territoire de Oise-la-Vallée entre 1990 et 1999 (+ 54,4%) mais de façon moindre que dans le département (+ 63,9%).

Cette tendance montre le développement des contrats à durée déterminée dans le marché de l'emploi, emplois plus flexibles pour les entreprises car correspondant mieux à leurs besoins variables de main d'œuvre.

De même, le nombre de personnes en contrat d'intérim a également augmenté dans le territoire de la Vallée de l'Oise, passant de 1 580 à 2 937 personnes entre 1990 et 1999, soit une augmentation de 85,9%. Dans le département, dans le même temps, le travail intérimaire a augmenté de 113% soit en 1999, 8507 personnes. Il diminue cependant actuellement étant donné le ralentissement de la conjoncture, notamment dans le secteur industriel.

Le recours à l'intérim permet aux entreprises d'embaucher pour des tâches ponctuelles et souvent nécessitant une qualification précise des personnes sans avoir à créer de nouveaux postes. Etant donnée la concurrence forte du tissu économique, les entreprises recherchent la plus grande flexibilité et l'adaptabilité du personnel.

Cette mutation du marché du travail est observée par la Direction départementale de l'ANPE. Ainsi, on note que les offres d'emploi reçues par l'ANPE du tissu économique local évoluent vers des CDD, contrats d'intérim et emplois occasionnels au détriment des CDI.

> Une priorité : La lutte contre le chômage et l'exclusion

Pour favoriser l'accès ou le retour à l'emploi, différents outils sont mis en oeuvre.

Le nombre d'emploi aidés du secteur non marchand dans la Vallée de l'Oise en 1999 était de 2 508 personnes. Ce chiffre couvre les emplois-jeunes et les autres formes d'emplois aidés (CES, CEC,...).

Dans le même temps, dans l'Oise, 6 075 personnes bénéficiaient d'un emploi aidé dans le secteur non marchand. Pour l'année 2002, plus de 4 600 personnes ont bénéficié de ce type de contrat. En 2003, le dispositif CES sera prolongé.

Dans le secteur marchand, le gouvernement a créé en juillet 2002, les Contrats Entreprise Jeunes pour favoriser l'accès à l'emploi des jeunes de 16 à 22 ans sans qualification.

Paroles d'experts

> Jean-Marc Vermorel, directeur départemental de l'ANPE de l'Oise

En 2003, on observe un ralentissement de l'activité économique. Vient s'ajouter à cela la succession de plans sociaux.

Un indicateur de ce ralentissement est la stagnation des contrats d'intérim. Dans la mesure où la conjoncture est mauvaise, les entreprises ont moins recours à l'intérim.

Le niveau du chômage est plutôt bon dans l'Oise par rapport au niveau national. Mais il y a un chômage structurel difficilement compressible lié à des problèmes de qualification et d'employabilité. En effet, les destructions d'emploi concernent principalement des emplois peu qualifiés alors que les emplois créés sont eux qualifiés. Deux freins importants sont ainsi présents : la qualification, d'où l'importance de la formation, et la mobilité, qui est faible surtout parmi les personnes peu qualifiées. Le budget pour les aides financières à la mobilité dans le cadre du dispositif PARE ne sont pas toujours entièrement utilisées.

> Gilles Champenois, directeur de la DDTEFP de l'Oise

La lutte contre le chômage et l'exclusion demeure une priorité forte qui se traduit par la mise en oeuvre de différents dispositifs visant à favoriser l'accès ou le retour à l'emploi.

Le nouveau dispositif Contrat Jeunes en Entreprise instauré en juillet 2002 favorise ainsi l'accès des jeunes sans qualification (niveau inférieur au baccalauréat) au marché du travail dans le secteur marchand en CDI. Fin décembre 2002, 478 contrats avaient été signés dans l'Oise.

Le dispositif Contrat Emploi Solidarité (CES) est poursuivi en 2003 pour les quatre publics prioritaires en situation d'exclusion : jeunes inscrits dans le programme TRACE, bénéficiaires du RMI, chômeurs de plus de 50 ans de longue durée et chômeurs de très longue durée (supérieur à 2 ans).

Le gouvernement encourage également la prise en compte des difficultés d'emploi des habitants des quartiers de la politique de la ville. Les actions menées localement, à l'instar des actions relevant des Plans Locaux pour l'Insertion par l'Emploi (PILIE) et autres actions de proximité sont menées dans ces quartiers. Les deux priorités dans l'Oise sont le chômage de très longue durée et le chômage des jeunes hommes, qui augmentent.

Le volet formation, développé conjointement par le Conseil Régional, la DDETEFP et l'AFPA, constitue également un axe de travail essentiel au regard des difficultés d'employabilité des demandeurs d'emploi.

Sur les 4 400 emplois supplémentaires, près des 3/4 ont été créés dans la CCRC

Entre 1990 et 2000, 4 400 emplois ont été créés sur le territoire de Oise-la-Vallée dont 3 250, soit 73%, dans la CCRC. Sur cette intercommunalité et sur la même période, les effectifs salariés ont augmenté de 14%.

Cinq autres Communautés de Communes ont connu un accroissement de leurs effectifs salariés privés : la Plaine d'Estrées (+44%), le Pays de Senlis et l'Aire Cantilienne (+15%), les Pays d'Oise et d'Halatte (+14%) et la Haute Vallée de l'Oise (+5%).

Les effectifs salariés privés ont diminué dans trois Communautés de Communes de la Vallée de l'Oise : la Basse Automne (-7%), l'Agglomération Creilloise (-13%) et le Liancourtois (-26%).

Le Liancourtois a perdu 1200 salariés de 1990 à 2000, dont les 2/3 entre 1997 et 2000. La baisse constatée entre 1990 et 2000 est due à la fois à une diminution des effectifs salariés du secondaire (-950 salariés, soit -26%) et du tertiaire (-240 salariés soit -38%).

La Communauté de l'Agglomération Creilloise, affectée notamment par la fermeture de l'usine Chausson au début des années 90, accuse une baisse de -23% des effectifs salariés privés entre 1990 et 1997. En revanche, entre 1997 et 2000, les effectifs progressent de +13%.

Les effectifs du secteur tertiaire augmentent dans toutes les intercommunalités sauf dans le Liancourtois.

Le secteur secondaire reste majoritaire dans 4 intercommunalités : la Basse Automne, les 2 Vallées, la Haute Vallée de l'Oise et les Pays d'Oise et d'Halatte.

À lire à suivre

> Le projet MASURIN

Management de la revitalisation durable des sites industriels urbains

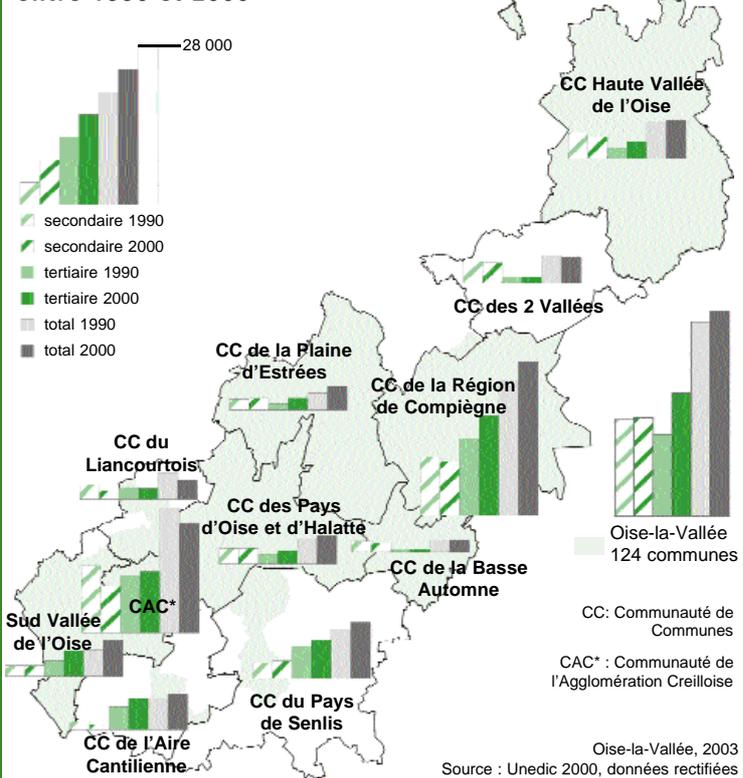
L'objectif de ce projet à long terme est d'améliorer les conditions de la prise de décision locale s'agissant des activités industrielles au sein de l'environnement urbain. MASURIN est un projet de recherche soutenu par la Commission européenne. Il associe divers partenaires européens, représentés en France notamment par l'INERIS (situé à Verneuil-en-Halatte) qui a en charge la communication du projet. En Picardie, des exemples de revitalisation de sites industriels sont issus d'un travail de coopération entre l'INERIS et Amiens Métropole.

Au sein de nombreuses villes européennes, des sites industriels cohabitent avec des zones résidentielles. Ces sites, en particulier les plus anciens comportent souvent des infrastructures et des unités de production vieillissantes et ne respectent pas toujours la réglementation environnementale en vigueur. L'une des principales conséquences de cette dégradation est le départ des entreprises les plus "solides" vers de nouveaux sites, d'où le déclin rapide des sites industriels en centre ville. Les urbanistes proposent des solutions de réhabilitation mais, dans la plupart des cas, les acteurs locaux ont du mal à assurer une qualité environnementale satisfaisante lors des étapes de transition. Les approches traditionnelles ne sont pas à même d'apporter des réponses aux problèmes d'environnement dans les zones urbaines. Dans un contexte de développement durable, la Ville doit trouver des solutions pour que sa population puisse vivre dans un environnement agréable et sûr, tout en préservant les sites industriels en centre ville importants pour l'emploi et l'activité économique.

"For a 2nd industrial life" : une conférence est organisée à Utrecht (Pays-Bas) les 16 et 17 juin 2003. Réunissant scientifiques, consultants, gestionnaires de sites, industriels, décideurs politiques, cette rencontre permettra l'échange d'informations et de connaissances dans le domaine de la revitalisation, à partir d'exemples de revitalisation durable de sites industriels urbains en provenance de divers états membres de l'Union Européenne.

Pour en savoir plus : www.ineris.fr/masurin/masurin.htm
Contact : Roger Puff, Ineris (03 44 55 63 33).

Evolution des emplois privés dans la Vallée de l'Oise entre 1990 et 2000



AGENCE D'URBANISME ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA VALLÉE DE L'OISE

13, Allée de la Faïencerie
60100 CREIL
Tél. 03 44 28 58 58 - Fax. 03 44 28 58 60
www.oiselavallee.org
E-mail : information@oiselavallee.org



Oise-la-Vallée

Directeur de la publication : Thierry Marbach
Contacts : Caroline Carlier et Caroline Seigneuret
N°ISSN : en cours